

Schweizer Blasmusikverband
Association suisse des musiques
Associazione bandistica svizzera
Uniun svizra da musica



Aux organisateurs des concours
qualificatifs pour le
PRIX DE LA MUSIQUE

Geschäftsstelle
Gönhardweg 32
Postfach · CH-5001 Aarau
Telefon 062 822 81 11
Telefax 062 822 81 10
E-Mail info@windband.ch
www.windband.ch

Aarau, juillet 2010

PRIX DE LA MUSIQUE 2011 – Prix d'encouragement ASM pour jeunes solistes

Mesdames, Messieurs,

La cinquième édition du PRIX DE LA MUSIQUE s'est déroulée récemment avec succès à Berne. Le jury et l'audience sont été impressionnés par le niveau équilibré des finalistes. Le jury a désigné la saxophoniste Fanny Richardet de Pomy comme lauréate méritante. C'est elle qui se produira avec l'orchestre symphonique d'instruments à vent de l'armée suisse le mardi 7 septembre 2010 à la Mühlemattsaal à Trimbach (SO).

Nous avons le plaisir à vous communiquer que la prochaine édition se déroulera **le 19 mars 2011**. En cas de forte participation, la date du 18 mars 2011 doit être réservée. Grâce à l'excellente collaboration et partenariat avec le centre de compétence de la musique militaire, l'édition 2011 aura à nouveau lieu dans le périmètre des casernes de Berne. Dès lors, l'ASM se recommande auprès de vos futurs lauréats. Il s'agit d'une unique opportunité de faire valoir leurs compétences et leurs qualités musicale et de se mesurer à nouveau devant des experts qualifiés. Les conditions de participation et tous les renseignements figurent dans le règlement de concours annexé.

Nous vous prions ainsi, dès votre concours terminé, de nous faire part, à l'aide du formulaire joint à la présente, des noms de vos vainqueurs dans les 4 catégories: Bois, Cuivres, Percussion classique et drum set. En temps voulu, nous inviterons vos lauréats à participer au PRIX DE LA MUSIQUE 2011.

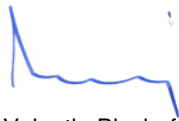
Pour toute question sur le Règlement ou relative au concours PRIX DE LA MUSIQUE, n'hésitez pas à contacter Monsieur Sigi Aulbach (sigi.aulbach@windband.ch).

Nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition du PRIX DE LA MUSIQUE et espérons vivement que tous les vainqueurs des différentes catégories des concours qualificatifs puissent prendre part à la ronde de notre propre qualification.

La Direction de l'ASM vous remercie par avance de faire mention dans votre livret de fête ou dans votre programme de concours de notre PRIX DE LA MUSIQUE et d'y reporter, d'ores et déjà, les dates ci-dessus annoncées.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus amicales.

ASSOCIATION SUISE DES MUSIQUES



Valentin Bischof
Président de la Direction



Sigi Aulbach
Chef du ressort jeunesse

Copie: Présidentes et présidents des associations membres de l'ASM
Annexes: Règlement du PRIX DE LA MUSIQUE et formulaire d'annonce